

Chronique du Sablier

N° 12 octobre 2018

Entre Loire et coteaux

Peu courant et original : le clathre

Gros comme une balle de tennis, on croirait trouver, sous les arbres du jardin, un jouet déchiqueté ayant appartenu au chat de la maison. En regardant de près on voit cependant qu'il est relié au sol ; c'est là qu'il est né, a peu à peu grossi et va finir par disparaître. Cet objet creux en forme de chaînage est un champignon !

Pas très fréquent, car plutôt méridional, ce clathre a été observé dans une propriété de Blaison : la Perchardière.

Son nom de genre, pour les botanistes, est *Clathrus*, terme latin signifiant « barreau » ; le clathre ressemble bien à une sorte de cage grillagée. Pour préciser l'espèce il lui a été adjoint le qualificatif *discancellatus* signifiant « grille déformée » pour le différencier de l'espèce type, ronde, plus régulière et d'un rouge plus foncé. Le clathre est aussi appelé dans la vie courante « lanterne du diable » ou « cœur de sorcière ».

Généralement isolé, il pousse sous les feuillus, depuis le début de l'été jusqu'en automne. Si par sa forme et sa couleur il est plutôt décoratif, par contre il dégage une odeur fétide surtout lorsqu'il se liquéfie en abandonnant ses spores, lesquelles seront, dans les couches humifères du sol, le point de départ d'un fin réseau, le mycelium ; là auront lieu des mécanismes complexes de reproduction permettant de redonner un nouveau champignon aérien.



Le clathre fait partie des Phallacées, famille à laquelle appartiennent diverses espèces plus ou moins nauséabondes.

Il ne semble pas qu'il soit toxique mais il est considéré comme non comestible. Précision : le fait qu'un champignon soit dévoré par un animal (mouche, limace ou autre) ne signifie nullement qu'il ne soit pas toxique pour l'espèce humaine !)



Autrefois les champignons étaient classés parmi les végétaux (les êtres vivants étaient divisés en 2 **règnes** : **végétal** et **animal**). Or les champignons, même s'ils se développent un peu à la manière des plantes, ils en sont totalement différents, tant par leur structure, leur mode de nutrition ou leur reproduction. En conséquence il a été créé pour eux le **règne fongique**, les séparant dorénavant du règne végétal.

J.-C. S.

Rétrospective

Merci à Serge Denoix pour nous avoir offert une belle exposition de vieux outils qui furent utilisés par des jardiniers, des maraîchers, des viticulteurs...

Pour les visiteurs les plus âgés ce fut l'occasion de discussions, explications sur l'usage qui en a été fait, et pour les plus jeunes un bon moment de découverte.

Mairie de Gohier, juillet 2018

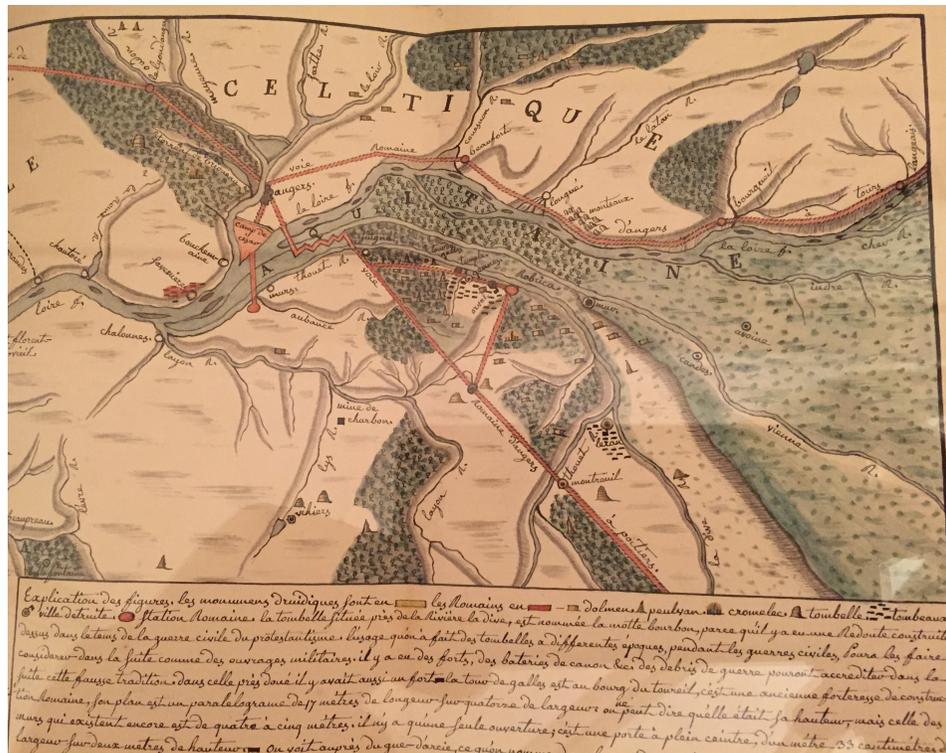


La Loire à Blaison

Cartes anciennes :

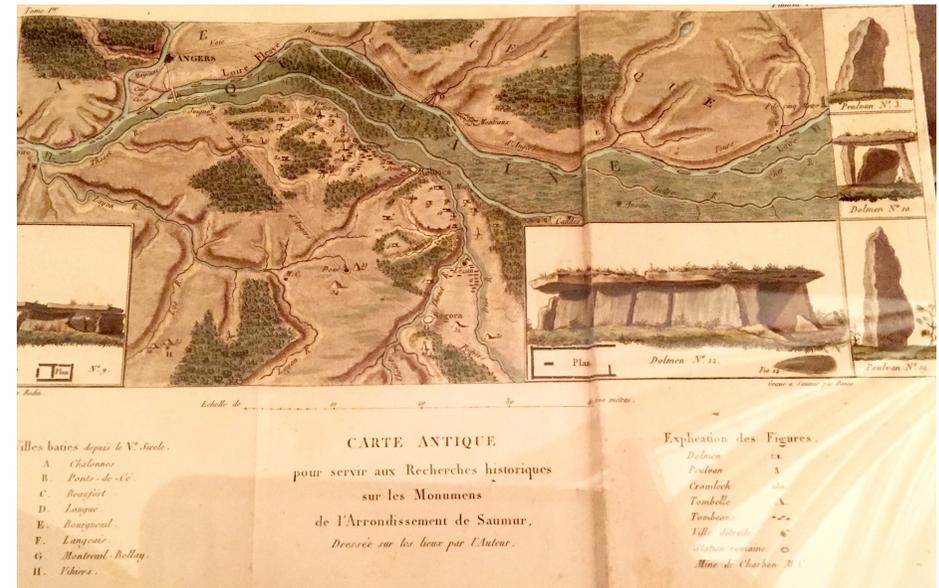
Comme on a pu le voir dans les articles des mois précédents, les cartes sont sujettes à erreurs, mais elles peuvent être une base de discussions et de recherches.

Voici deux autres spécimens (peut-être un peu plus lisibles que celles proposées le mois dernier) parmi les cartes qui étaient présentées au Musée des Beaux-Arts d'Angers cet été.



La première, ci-dessus, reprend celle de Bodin (voir article du mois d'août), avec apparemment les bizarreries concernant les rivières. L'auteur y a ajouté quelques tracés de voies romaines supposées.

La seconde, page ci-contre, est assez semblable en ce qui concerne l'hydrographie, mais ajoute quelques éléments sur la présence de mégalithes.



J.-L. P. et J.-C. S.

Les crues et débordements du fleuve (précisions sur les lieux) :

Dans un article paru en juin il a été fait mention d'une brèche dans la levée syndicale lors de la crue d'octobre 1866. Les lieux-dits mentionnés n'étant pas connus de tous les Blaisonnais, voici quelques précisions.

Le chemin Nivelveau, faisant suite à la rue des Basses-Arches, est le bout de route qui conduit à la levée ; il longe la bordure du stade. La boire Lecomte est le trou d'eau – important – situé juste en face, de l'autre côté de la levée.

A cet endroit, le 1^{er} octobre 1866, la cassure de la levée a entraîné l'eau en quantité vers les prairies, inondant également les habitations des bas de Gohier et de Blaison ; ce passage de l'eau, d'abord par-dessus la levée, puis certainement très brutal en emportant une grande quantité de matériaux, a provoqué des mouvements tourbillonnaires de chaque côté de la digue qui, en raison de leur force, ont creusé et emporté le sol (il est sableux, de même que l'essentiel de la levée). Ainsi se sont trouvées créées deux excavations. Celle située au sud n'est plus visible : elle a été comblée. Celle côté nord est restée, formant encore aujourd'hui une vaste mare.